



Le fil de terre



Numéro 30 - Octobre 2012

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Nous voici au 30^{ème} numéro du fil de terre. Depuis trois ans nous diffusons ce petit mensuel de politique locale. Certes, il n'est pas dénué d'imperfections. Sa présentation est modeste, mais nous sommes tous d'accord, c'est le contenu le plus important.

Vous proposer tous les mois (hormis les périodes d'été) un petit canard parlant des nouvelles locales et nationales, c'est un petit peu vous informer des évènements locaux avec un regard différent, un regard de gauche.

Nos sources : des éléments que nous arrivons à extirper de l'organisation majoritaire (ce qui n'est pas toujours facile) mais aussi les remarques que nous transmettent nos concitoyens.

Tout ceci grâce au travail d'une équipe soudée et acharnée, composée de nos élus et des membres du Grim.

Alors, un grand merci à tous les membres de la liste « Un Projet Citoyen et Solidaire » qui prouvent que la politique peut se construire à partir de ses racines, c'est-à-dire de vous et qu'elle n'est pas qu'une affaire de budget, mais aussi de volonté. C'est une des bases de la démocratie et de la citoyenneté.



Le Président,
Georges Charpenay

PAROLES D'ELUS

Nicole Toubin
Conseillère Municipale



Eclairage Public

Alors que plusieurs communes avoisinantes ont pris le parti d'éteindre leur éclairage public une partie de la nuit, chez nous, sur notre commune, que faisons-nous ?

Personnellement je ne suis pas favorable à l'extinction complète de l'éclairage. Je ne trouve pas cela très sécurisant.

Mais ne pourrions-nous pas réfléchir à d'autres solutions, afin de faire des économies d'énergie ?

Un cas concret va se présenter : l'aménagement de la place Gapiand.

Ne pourrions-nous pas prévoir la possibilité d'éteindre un lampadaire sur deux à partir d'une certaine heure ? Exploiter le marché croissant des lampadaires solaires, qui pourraient, à terme, prendre le relais ou constituer un complément d'éclairage ? Installer des détecteurs de présences notamment pour sur-éclairer les passages protégés.

Il serait bon d'envisager ces mesures pour toutes les rues ou quartiers que nous rénovons. Le centre de St Just vient d'être remodelé et a-t-on vraiment travaillé sur ce sujet ?

Il serait temps de se pencher sérieusement sur ce problème.



GRATUITE DU MUSEE

Lors du dernier conseil municipal, la gratuité du Musée des Civilisations a été décidée pour les expositions temporaires proposées par la Maison des Jeunes et de la Culture ainsi que les week-end Télérama, c'est Tout Chocolat, et l'Eté du Prieuré. Bonne initiative. Soyez nombreux au premier rendez-vous à l'occasion du festival « Léz'ard de rue », le 27 octobre après-midi !

BREVES LOCALES

DES NOUVELLES DE MR CINIERY

Notre nouveau député était évidemment présent à l'inauguration de la rue Beaulieu, le 29 septembre dernier. Homme de terrain proche du peuple, il n'a pas hésité à serrer plusieurs fois la main au même conseiller municipal d'opposition. Dans un discours qui restera dans les annales, il a exprimé sa joie d'être désormais le député des cantons de Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-le-Château, et même de Saint-Jean-Soleymieux. Précisons quand même que ce dernier canton ne vote pas « aussi bien » que les deux premiers !

Quartier des Barques



Un nouveau tracé a été matérialisé sur la chaussée pour gérer la circulation, donnant la priorité aux personnes sortant de la rue du Port Haut vers la rue du Grand Port. Mais, à l'usage, en empruntant cette voie (figure de gauche) et en suivant soigneusement la ligne jaune sans l'empiéter, il est arrivé à de nombreuses reprises de se trouver face à un véhicule venant en sens inverse, coupant comme à l'habitude, son virage. Même si les torts incomberaient aux véhicules en sens inverse en cas de choc, il fallait revoir le tracé. Tout le monde peut commettre des erreurs de tracés sur la chaussée, mais il ne faut pas attendre l'accident, car il est alors trop tard.

Suite à l'intervention d'un conseiller municipal du groupe « Un Projet Citoyen et Solidaire », le tracé a été modifié, (figure de droite). En améliorant la sécurité, on aménage deux emplacements de parking et un passage pour piétons.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions concernant la vie quotidienne dans nos différents quartiers.

Georges Charpenay



P.L.H

Le Plan Local d'Habitat au niveau de la communauté de communes est bien dans la bonne voie (540 logements sociaux prévus sur le territoire de la communauté et de vrais objectifs en matière de logements.). A St-Just-St-Rambert, le retard est tel que le rattrapage se fait à marche forcée. Mais il faut prendre garde aux impacts directs de ces programmes de construction. Il est nécessaire d'anticiper et de définir les schémas de déplacements (trajets écoles, travail, covoiturage, déplacements doux...) avant de décider des emplacements de ces logements. Tout le monde y trouvera son compte.

Gilles Vallas

Echos du conseil !

En juillet, la municipalité a acquis au prix de 13 050 € un terrain situé au lieu-dit « les Egaux » (près d'Asnières), actuellement mis à disposition, gratuitement paraît-il, de l'association « auto-cross 42 » par sa propriétaire.

A nos questions sur la pertinence de cette acquisition, la majorité a répondu :

- que ce terrain correspondait à une ancienne décharge, et qu'il convenait de maîtriser ce foncier « problématique »
- que la mise à disposition de ce terrain de jeux limitait l'invasion des chemins par les 4X4 et autres quads.

Nous nous sommes abstenus, considérant que la pratique des sports mécaniques, même encadrée, devenait un anachronisme alors qu'on nous explique qu'il faut économiser l'énergie fossile. D'autre part, il est douteux que la mise à disposition de cet espace limite la circulation sur les chemins ! (J'ai pu constater le dimanche 23 septembre le passage de 3 motos tous terrains sur le chemin qui longe le canal). Enfin, si la propriétaire mettait son terrain gratuitement à disposition de l'association « auto-cross 42 », pourquoi ce dernier n'a-t-il pas été cédé pour l'euro symbolique ?

Norbert Verrier,
Conseiller Municipal

Mercredi 14 novembre 18h30 : Réunion plénière du Grim Salle Passé Présent
Jeudi 22 novembre 19h15 : Conseil Municipal Salle le Prieuré Bas

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : <http://www.projetcitoven.fr/>

